Pourquoi Marie aimerait tant la France ?

DIEU EST LIBRE de se manifester quand et où il veut, à qui il veut et de la manière qu'il souhaite. Il se peut très bien qu'il ait choisi dans son grand dessein la mère de son Fils pour manifester la proximité du ciel à ses enfants, et ce dans le monde entier. Nous pouvons nous demander, étonnés et émerveillés, pourquoi le peuple de France a reçu de si nombreuses apparitions, surtout dans les trois derniers siècles.

Dès les premiers siècles, la Vierge Marie a été honorée en France. Très souvent aussi, elle a exprimé sa sollicitude au cours de l'histoire de notre pays si mouvementé. Dans chaque région, les chapelles, les basiliques, les cathédrales sont témoins des réponses qu'elle a données aux innombrables prières qui ont été faites à son fils. La connaissance de ce lien fort et constant avec le peuple de France est pour notre Église, encore aujourd'hui, un motif de profonde action de grâce et de grande espérance. Voici ce qu'écrivait en 1922 le pape Pie XI dans sa superbe lettre *Galliam Ecclesiae filiam*:

« Il est certain, selon un ancien adage, que « le royaume de France » a été appelé le « royaume de Marie », et cela à juste titre. Car, depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'à notre temps, Irénée et Eucher de Lyon, Hilaire de Poitiers, Anselme, qui de France passa en Angleterre comme archevêque, Bernard de Clairvaux, François de Sales, et nombre d'autres saints docteurs ont célébré Marie et ont contribué à promouvoir et à amplifier à travers la France le culte de la Vierge Mère de Dieu. À Paris, dans la très célèbre université de la Sorbonne, il est historiquement prouvé que dès le XIII^e siècle la Vierge a été proclamée conçue sans péché.

Même les monuments sacrés attestent d'éclatante manière l'antique dévotion du peuple à l'égard de la Vierge :

trente-quatre églises cathédrales jouissent du titre de la Vierge Mère de Dieu; parmi lesquelles on aime à rappeler comme les plus célèbres celles qui s'élèvent à Reims, à Paris, à Amiens, à Chartres, à Coutances et à Rouen. L'immense affluence des fidèles accourant de loin chaque année, même de notre temps, aux sanctuaires de Marie, montre clairement ce que peut dans le peuple la piété envers la Mère de Dieu, et plusieurs fois par an la basilique de Lourdes, si vaste qu'elle soit, paraît incapable de contenir les foules innombrables de pèlerins.

La Vierge Mère en personne, trésorière auprès de Dieu de toutes les grâces, a semblé, par des apparitions répétées, approuver et confirmer la dévotion du peuple français.

Bien plus, les principaux et les chefs de la nation se sont fait gloire longtemps d'affirmer et de défendre cette dévotion envers la Vierge. Converti à la vraie foi du Christ, Clovis s'empresse, sur les ruines d'un temple druidique, de poser les fondements de l'église Notre-Dame, qu'acheva son fils Childebert. [...] Enfin Louis XIII consacre le royaume de France à Marie et ordonne que chaque année, en la fête de l'Assomption de la Vierge, on célèbre dans tous les diocèses de France de solennelles fonctions ; et ces pompes solennelles, Nous n'ignorons pas qu'elles continuent de se dérouler chaque année.

C'est pourquoi, [...] dans la plénitude de Notre pouvoir apostolique, par la force des présentes et à perpétuité, Nous déclarons et confirmons que la Vierge Marie Mère de Dieu, sous le titre de son Assomption dans le ciel, a été régulièrement choisie comme principale patronne de toute la France auprès de Dieu, avec tous les privilèges et les honneurs que comportent ce noble titre et cette dignité.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 2 du mois de mars de l'année 1922, la première de Notre pontificat. »